

**PROFESSIONNELS,
AGRICULTEURS,
PROFESSIONS LIBÉRALES,
ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES**

**EXTRAIT DES
CONDITIONS TARIFAIRES**

**des opérations
et services au**

01/01/2026

Prix en euros par opération (sauf indication contraire), non assujettis à la TVA, sauf mention spéciale.

Les brochures tarifaires sont disponibles sur notre site internet : www.banquepopulaire.fr/bpgo/, et sont destinées à vous informer sur les conditions tarifaires appliquées aux opérations les plus courantes (dont celles régissant la gestion du compte). Elles ne peuvent indiquer de façon complète et détaillée l'intégralité de nos prestations. Pour toute information complémentaire, prenez contact avec votre conseiller. Conditions applicables au 01/01/2026. Cet extrait tarifaire peut être modifié à tout moment dans les conditions prévues par la réglementation. Il n'est pas limitatif.

BANQUE POPULAIRE
GRAND OUEST



la réussite est en vous

BANQUE COOPÉRATIVE ET LOCALE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

- | | |
|--|----------------|
| • Ouverture/Clôture d'un compte courant | Gratuit |
| • Service d'aide à la mobilité bancaire (Facili'Pop) | Gratuit |

SERVICES BANCAIRES DE BASE ⁽¹⁾

- | | |
|---|----------------|
| (services définis à l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte prévu à l'article L. 312-1 du même code) | Gratuit |
|---|----------------|

RELEVÉS DE COMPTE (TARIF PAR COMPTE)

PÉRIODICITÉ	PAPIER	ÉLECTRONIQUE
Mensuelle	Gratuit	Gratuit
Quatorzaine	5,80 par trim.	Gratuit
Décadaire	11,50 par trim.	Gratuit
Hebdomadaire	17,30 par trim.	Gratuit
Journalière	68,95 par trim.	Gratuit
• Relevé mensuel électronique complémentaire au relevé mensuel papier		2,25 par mois

TENUE DE COMPTE

- | | |
|--|--|
| • Commission sur écritures ou commission de gestion ou frais de tenue de compte.
Ce montant représente la partie fixe de la prestation de gestion administrative et comptable liée au compte (hors opérations de frais ou d'intérêts).
– forfait minimum de perception
– maximum | 0,34 par écriture

21,00 par trim.
108,00 par trim. |
| • Commission de compte ou de mouvement
Elle est calculée sur les opérations passées au débit du compte y compris le solde de début de période s'il est débiteur (hors périmètre : écritures de frais ou d'intérêts et écritures liées aux crédits et à la souscription d'épargne).
– avec un minimum de | 0,10 % par trim.

15,00 par trim. |
| • Commission d'actualisation du dossier juridique, administratif et comptable du client
– dossier simple
– dossier complexe (selon le chiffre d'affaires)
Elle rémunère les prestations liées à l'actualisation réglementaire, administrative et informatique de votre dossier (situation juridique, fiscale et comptable). | à partir de 60,00 € par an
à partir de 120,00 € par an
à partir de 200,00 € par an |
| • Forfaitpro ⁽²⁾ | à partir de 11,20 par mois |

• Frais de tenue de compte de dépôt inactif (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier)	30 € par an ⁽³⁾ dans la limite du solde créditeur du compte
--	--

SERVICES EN AGENCE

RETRAIT

• Mise à disposition de fonds auprès d'une autre Banque Populaire	28,30
---	-------

RECHERCHE D'INFORMATION(S) ET/OU DE DOCUMENT(S)

• Frais de recherche :	
– de document/sur opération	HT 2,50
– duplicata (relevé de compte, chèque émis)	HT 2,50
– autre recherche	HT mini 31,25

AUTRES SERVICES

• Frais de recherche d'adresse inconnue, PND (Pli Non Distribué)	15,25
• Frais pour absence de liasse fiscale	12,00 par an
• Fusion d'échelles de valeurs (selon le nombre de comptes subordonnés)	à partir de 21,00 par trim.
• Location de coffre-fort	
– petite taille	HT 97,50 par an
– moyenne taille	HT 195,00 par an
– grande taille	HT 291,67 par an

BANQUE À DISTANCE

PAR INTERNET (ORDINATEUR, MOBILE ET TABLETTE)

Abonnement à des services de banque à distance⁽⁴⁾

Cyberplus Entreprise Individuelle (réservé aux entrepreneurs individuels qui ne gèrent pas d'utilisateurs délégués, de virements sur liste et d'effets de commerce) (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

• Cyberplus Entreprise Individuelle – Principales fonctionnalités : Consultation des comptes + réalisation de virements SEPA	5,85 par mois ⁽⁵⁾
--	------------------------------

Gamme Cyberplus Entreprise (disponible pour les personnes morales et entrepreneurs individuels à besoins « complexes ») (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

• Cyberplus Entreprise Consultation – Principales fonctionnalités : consultation des comptes et contrats signés sur Internet	Gratuit⁽⁵⁾
• Cyberplus Entreprise Basic – Principales fonctionnalités : Cyberplus Consultation + réaliser des virements SEPA et gérer des utilisateurs délégués	8,00 par mois ⁽¹⁾

(1) Ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services.

(2) Offre réservée aux clients dont les flux débiteurs annuels sont inférieurs à 1,6 M€ de chiffre d'affaires.

(3) Le montant des frais et commissions prélevé annuellement sur un compte courant inactif est plafonné par arrêté ministériel.

(4) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

(5) Hors coût du fournisseur d'accès internet.

• Cyberplus Entreprise Medium – Principales fonctionnalités : Cyberplus Basic + réaliser des virements internationaux	11,50 par mois ⁽¹⁾
• Cyberplus Entreprise Premium – Principales fonctionnalités : Cyberplus Medium + saisir/gérer des prélèvements et des effets de commerce + remises de fichiers (listes virements / prélèvements / remises LCR)	22,20 par mois ⁽¹⁾

AUTRES SERVICES LIÉS À L'UTILISATION D'INTERNET - SÉCURISATION DES OPÉRATIONS EN LIGNE

• Sécur'Pass Pro (dispositif d'authentification forte permettant d'accéder aux comptes en ligne et de réaliser des opérations bancaires de façon sécurisée)	Gratuit
• Suite Connect	HT 9,00 par mois
• Coffre-fort numérique (15 Go) (espace de stockage sécurisé de vos documents personnels et/ou professionnels)	HT 2,45 par mois
• Confirmation de l'exécution d'un virement émis (Réservé aux abonnés Cyberplus Entreprise - Hors Consultation).	Gratuit
• Certificat numérique CertEurope (Certificat valable 3 ans) Les certificats numériques permettent de sécuriser davantage vos opérations de banque à distance (Cyberplus et télétransmission EBICS) et vos téléprocédures.	HT 200,00 (pour la durée de validité du certificat)
• Certification d'authentification (3SKey) (Certificat valable 3 ans)	HT 99,00 (pour la durée de validité du certificat)
• Mise à disposition d'un Pass Cyberplus (associé à la carte bancaire ou à une carte dédiée, le Pass Cyberplus permet de générer un mot de passe dynamique et à usage unique à des fins d'authentification forte)	
– 1 ^{er} lecteur	Gratuit
– Lecteur supplémentaire	HT 8,30
– Frais en sus si envoi urgent	HT 2,50

PAR TÉLÉTRANSMISSION

• EBICS T	HT 52,00 par mois
• EBICS TS signature simple	à partir de HT 55,00 par mois
• EBICS TS signature avancée	à partir de HT 75,00 par mois
• Gammes TURBO SUITE ENTREPRISE	
– Abonnement signature Simple	à partir de HT 65,00 par mois
– Abonnement signature Avancée	à partir de HT 85,00 par mois
• Service Ellisphère via TURBO Suite Entreprise	HT 10,00 par mois
• Service SEPAmail DIAMOND via TURBO Suite Entreprise (Chaque demande fera l'objet d'une facturation en sus)	HT 5,00 par mois
• Relevé de compte Intraday	HT 5,00 par mois
• Relevé de frais bancaires (format EDI)	HT 5,00

(1) Hors coût du fournisseur d'accès internet.

OPÉRATIONS DE PAIEMENT

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

CARTES (cotisation annuelle, hors offres groupées de services)

• Carte de paiement internationale à autorisation systématique (à débit immédiat)	
– cotisation carte Visa Business Start	60,50
• Carte de paiement internationale	
– cotisation carte Visa Business	60,50
– cotisation carte Visa Gold Business	149,50
– cotisation carte Visa Platinum Business	250,00
• Carte Corporate	Nous consulter
• Service e-Cartes (paiement sécurisé sur Internet ; service disponible depuis l'application mobile ⁽¹⁾)	13,75

SERVICES LIÉS À LA CARTE BANCAIRE

• Réédition / réactivation du code confidentiel de la carte	
– mode normal	11,00
– mode urgent	22,50
• Modification temporaire des plafonds d'utilisation de la carte (retrait et/ou paiement) en agence	6,20
• Refabrication de la carte avant échéance	
– mode urgent	22,50

VIREMENTS SEPA

Frais par virement entre vos comptes BPGO

• Unitaire	AGENCE		INTERNET OU APPLICATION	
Virement occasionnel classique	4,50		Gratuit⁽²⁾	
Virement instantané	4,50		Gratuit⁽²⁾	
Virement permanent	1,45		Gratuit⁽²⁾	
Virement de trésorerie	10,50		5,10 ⁽³⁾	
• Multiple	par remise		par virement	
	AGENCE	TÉLÉTRANSMIS ⁽⁴⁾	AGENCE	TÉLÉTRANSMIS ⁽⁴⁾
Virement occasionnel classique	10,50	Gratuit	0,22	0,22
Virement instantané télétransmis	10,50	Gratuit	0,22	0,22
Virement de trésorerie	10,50	Gratuit	0,22	0,22

Frais par virement vers un autre établissement bancaire

• Unitaire	AGENCE		INTERNET OU APPLICATION	
Virement occasionnel classique	4,50		Gratuit⁽²⁾	
Virement instantané	4,50		Gratuit⁽²⁾	
Virement permanent	1,45		Gratuit⁽²⁾	
Virement de trésorerie	10,50		5,10 ⁽³⁾	
Virement fiscal ou social	5,30		3,55 ⁽³⁾	

(1) Sous réserve d'un abonnement Cyberplus et d'être équipé de Sécur'Pass.

(2) Via Cyberplus Entreprise, Cyberplus Entrepreneur individuel ou Suite Connect.

(3) Via Cyberplus Entreprise ou Cyberplus Entrepreneur individuel.

(4) Y compris Suite Entreprise ou Suite Entreprise.com.

• Multiple	par remise		par virement	
	AGENCE	TÉLÉTRANSMIS ⁽¹⁾	AGENCE	TÉLÉTRANSMIS ⁽¹⁾
Virement occasionnel classique	10,50	Gratuit	0,22	0,22
Virement instantané télétransmis	10,50	Gratuit	0,22	0,22
Virement de trésorerie	10,50	5,10	0,22	0,22
Virement fiscal ou social	5,30	3,55	0,22	0,22
• Frais de mise en place d'un virement permanent				Gratuit
• Demande de renseignements par swift auprès de la banque bénéficiaire				35,00
• Frais d'opposition à un virement SEPA avant exécution (révocation de l'échéance de virement)				Gratuit
• Confirmation de fichier télétransmis (sur demande du client)				6,00

PRÉLÈVEMENTS SEPA/ TIPSEPA

• Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA			5,00
	EN AGENCE	SUR INTERNET	
Opposition sur prélèvement SEPA avant exécution	5,00	Gratuit	
Remboursement d'un prélèvement SEPA jusqu'à 8 semaines	5,00	Gratuit	
Frais de mise en place et modification liste blanche (créanciers autorisés) sur prélèvement	5,00	Création : Non disponible Modification : Gratuit	
Frais de mise en place et modification liste noire (créanciers non autorisés) sur prélèvement	5,00	Non disponible	
• Demande de remboursement de prélèvement SEPA sur contestation non fondée			15,00
• Frais de mise en place de prélèvement interentreprises récurrent			
– par Cyberplus			Gratuit
– hors Cyberplus			11,00
• Frais de mise en place de prélèvement interentreprises ponctuel (par Cyberplus)			Gratuit

CHÈQUES

• Frais d'émission d'un chèque de banque en agence	17,00
• Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	16,90
• Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	16,90

EFFET DE COMMERCE

• Effet domicilié à payer	
– Paiement d'une domiciliation	Gratuit

(1) Y compris Suite Entreprise ou Suite Entreprise.com.

OPÉRATIONS D'ENCAISSEMENT

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

TERMINAUX DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE (TPE)

	Location « Longue Durée » Engagement 24 mois	Location « Saisonnière » Sans engagement
	Tarif mensuel en euros Hors Taxe	
TPE ADSL FIXE + Pin Pad	HT 26,00	HT 46,00
TPE ADSL MOBILE	HT 34,00	HT 54,00
TPE ADSL GPRS MOBILE	HT 39,00	HT 59,00
TPE ADSL GPRS MOBILE POCKET	HT 39,00	HT 59,00
Majoration TPE non restitué sous 30j	+ HT 10,00 par mois	

• Commission appliquée aux transactions par carte bancaire	Nous consulter
• Frais de déclaration High Risk conformément à la réglementation en vigueur	HT 2 500,00
• Frais de mise en service (logiciel spécifique)	HT 50,00
• Location TPE Essentiel - Éditeur Lettre chèque	HT 20,00
• Location TPE Essentiel - Forfait échange TPE opérationnel	HT 50,00
• Location TPE Essentiel - Forfait nettoyage approfondi	HT 50,00
• Saisie par la Banque des factures papier ou tickets TPE	1,00 par transaction
• Contrat commerçant en anomalie (absence de SIRET)	50,00
• Pénalités pour non-conformité à la réglementation	Nous consulter

VIREMENT SEPA

• Réception d'un virement SEPA occasionnel ou permanent	Gratuit
• Frais de correction de virement (BIC et/ou IBAN absent(s) ou incorrecte(s))	11,00

PRÉLÈVEMENT SEPA/ TIPSEPA

• Confirmation de fichier télétransmis (sur demande du client)	6,00
---	------

CHÈQUES

• Remise de chèque(s)	Gratuit
• Télécollecte	Nous consulter

EFFET DE COMMERCE

• Traitement des remises LCR / BOR	
– sur support papier	
– par remise	2,60
– par effet	7,50
– par télétransmission (y compris Suite Entreprise ou Suite Entreprise.com)	
– par remise	Gratuit
– par effet	0,50

COMMERCE ÉLECTRONIQUE

• CyberPlus Paiement et Paiement Express

	ACCES	EXPRESS	NET	MIX
Frais d'inscription	HT 100,00	HT 50,00	HT 200,00	HT 900,00
Abonnement mensuel à partir de	HT 18,00	HT 9,00	HT 27,00	HT 50,00
Frais d'utilisation de la plateforme (coût par opération)	HT 0,12	HT 0,12 (Gratuité des 50 premières opérations)		

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

POUR LES PROFESSIONNELS : CONVENTION RYTHMÉO

PROFESSIONNELS, PROFESSIONS LIBÉRALES, AGRICULTEURS, PÊCHE ET CULTURE MARINE, PETITES ENTREPRISES

RYTHMÉO est composée d'un socle de base qui inclut un compte courant professionnel, la gestion des comptes en ligne (abonnement à des services de banque à distance), l'assurance de vos moyens de paiement avec Sécuripro⁽¹⁾, l'authentification forte et les relevés de compte mensuels.

En option (-20 % du tarif standard) :

- un forfait Pro⁽¹⁾ (forfaitisation des frais de fonctionnement professionnels)
- la gamme de nos cartes bancaires réservées aux Professionnels
- une couverture prévoyance Fructi-Facilités Pro
- RYTHMÉO Libérale et, Pêche et Culture Marine

• RYTHMÉO Agri

• RYTHMÉO Start (auto-entrepreneur)

à partir de 11,06
par mois

Nous consulter

Nous consulter

Nous consulter

à partir de 11,06
par mois

à partir de 9,68
par mois

à partir de 9,90
par mois

AUTRES OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

• Fréquence ASSO

• Fréquence SC-SCI

• Convention MICROFINANCE

• Forfait Copropriété

à partir de 5,45
par mois

à partir de 7,00
par mois

à partir de 5,15
par mois

à partir de 60,00
par an

OFFRES RETIRÉES DE LA COMMERCIALISATION*

POUR CONNAÎTRE LA COMPOSITION ET LA COTISATION DES OFFRES GROUPÉES DE SERVICES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES, CONSULTEZ VOTRE CONSEILLER.

• Facilicompte Asso

• Fréquence Agri

• Fréquence Asso

à partir de 7,29
par mois

à partir de 21,54
par mois

à partir de 5,75
par mois

* Détail des tarifs des options disponible sur simple demande auprès de votre agence.

• Fréquence Libérale	à partir de 16,18 par mois
• Fréquence Pro	Selon composition
• Pack Pro	à partir de 24,40 par mois
• Pack Pro Evolution	à partir de 19,80 par mois

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

– par opération	9,90
– plafond mensuel	594,00

DÉFINITION

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...).

Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : FRAIS COM INTERVENTION.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

• Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant de la créance (dans la limite d'un plafond de 100,00 €)
• Frais par saisie-attribution/Frais par saisie conservatoire	100,00

INCIDENTS DE PAIEMENT

INCIDENTS LIÉS AUX CHÈQUES

• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ⁽²⁾ Cette information vous permet de régulariser votre situation et vous évite une interdiction d'émettre des chèques. (maximum une lettre par jour)	14,00
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
– inférieur ou égal à 50 euros	20,10 ⁽³⁾
– supérieur à 50 euros	40,10 ⁽³⁾
• Chèque émis en période d'interdiction bancaire	35,00
• Traitement d'une remise de chèque(s) illisible ou erronée	9,50
• Chèque remis et retourné impayé pour motif autre que sans provision	Gratuit

(1) Offre réservée aux clients dont les flux débiteurs annuels sont inférieurs à 1,6 M€ de chiffre d'affaires.

(2) En cas de paiement du chèque, les frais de lettre d'information préalable sont facturés en complément de la commission d'intervention. En cas de rejet du chèque, les frais de lettre d'information préalable sont inclus dans le forfait de frais de rejet.

(3) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

LES INCIDENTS LIÉS AUX VIREMENTS ET PRÉLÈVEMENTS

• Forfait de frais de rejet de prélèvement SEPA, d'un virement, d'un TIP SEPA ou d'un télétransfert SEPA pour absence de provision suffisante	montant de l'opération
– inférieur ou égal à 20 euros	10,10 ⁽¹⁾
– supérieur à 20 euros	

LES INCIDENTS LIÉS AUX EFFETS

• Frais par effet rejeté	
– pour motif « sans provision »	15,00
– sur demande du client	
– prorogation, paiement partiel	15,50
– autres motifs	8,00
• Autres incidents d'effet	15,50

LES INCIDENTS LIÉS AUX CARTES

• Frais par impayé encaissement carte	50,00
---------------------------------------	-------

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Après étude de votre dossier par votre Banque
et sous réserve de son acceptation

FACILITÉ DE CAISSE ET/OU DÉCOUVERT ET/OU OUVERTURE DE CRÉDIT

LES INTÉRÊTS DÉBITEURS (TRIMESTRIELS)

• Découvert du compte autorisé	Taux de base
– intérêts débiteurs : taux débiteur variable annuel	+ 6,10 % ⁽¹⁾
• Découvert du compte non autorisé	Taux de base
– intérêts débiteurs : taux débiteur variable annuel	+ 6,10 % ⁽¹⁾
– s'y ajoute la commission de dépassement (trimestrielle)	Taux d'usure ⁽¹⁾
• Commission du plus fort découvert (trimestrielle)	0,06 %
• Commission d'immobilisation (trimestrielle)	20 % des intérêts débiteurs
• Intérêts en cas d'impayé (billet trésorerie, dailly, effets)	Cf Intérêts débiteurs

FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION

CRÉDIT PAR CAISSE

• Commission d'engagement (% du montant de l'autorisation/billet)	à partir de 1 %
• Intérêts débiteurs	Voir Facilité de caisse et/ou découvert

L'ESCOMPTE DE CRÉANCES COMMERCIALES

À SAVOIR

L'intérêt d'escompte est référencé à notre Taux de Base⁽²⁾. Les intérêts sont calculés sur la base du montant nominal de l'effet en fonction du nombre de jours précédant l'échéance, avec application d'un minimum de 10 jours.

• Taux	Nous consulter
– par effet (minimum d'intérêts)	6,00
• Commission par effet	6,00

MOBILISATION DE CRÉANCES PROFESSIONNELLES (LOI DAILLY)

• Commission de notification	
– Dailly Escompte	16,00
– Marché	17,00
• Prorogation	
– Dailly Escompte	18,00
– Marché	18,00

GESTION DU POSTE CLIENTS

• FlashFactures	Nous consulter
• Affacturage	Nous consulter

DÉLIVRANCE D'UN CAUTIONNEMENT OU D'UNE GARANTIE BANCAIRE

• Commission d'engagement (par an, sur le montant de l'engagement)	à partir 2,50 % par an
– mini	3,00 par mois
• Mise en place d'une caution bancaire	
– marché public / marché privé	45,00
– caution diverses	
- acte simple ou standard	107,00
- acte complexe ou personnalisé	Sur devis

CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

• Prêt moyen et long terme (frais de dossier proportionnels au montant du prêt)	
– frais de dossier (en % du montant emprunté)	1 %
– mini	500,00
• Prêt cautionné par la SOCAMA	
– frais de gestion	1,10 %
– fonds de garantie	1,50 %
– frais de dossier (avec ou sans garantie FEI (Fonds Européen d'Investissement))	150,00

AUTRES PRESTATIONS

• Frais Avenant	180,00
-----------------	--------

GARANTIES

• Nantissement de fonds de commerce	316,00
• Frais de mainlevée de gage sur véhicule	30,00
• Frais de mainlevée Garantie Hypothécaire	180,00
• Frais de mainlevée d'Hypothèque Maritime et fluviale	90,00

LES ASSURANCES SOUSCRITES DANS LE CADRE D'UN CRÉDIT

Nous consulter

(1) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

(2) Taux de base Banque Populaire Grand Ouest en vigueur au 01/01/2026 : 7,90 %. Ce taux peut être révisé à tout moment. Le cas échéant, ce taux sera écrêté pour respecter le plafond du taux réglementaire (dit « taux Usure » : calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel) en vigueur.

GESTION DE LA TRÉSORERIE

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

OUVERTURE/ CLÔTURE / TENUE DE COMPTE

Nous consulter

ÉPARGNE BANCAIRE

- Relevés des intérêts courus des comptes à terme (abonnement)
 - annuel
 - autre périodicité
- Attestation d'intérêts courus
- Crescendo AGRI

Gratuit
à partir de HT
12,00 par an
HT 31,25
41,55

PLACEMENT FINANCIER

- Souscription d'Organisme de Placement Collectif (OPC)⁽¹⁾ (monétaires, obligataires, actions). Une partie des frais de souscription et de gestion des OPC peut être reversée à la Banque Populaire au titre de son activité de conseil et de placement. Vous pouvez recevoir sur demande de votre part des précisions sur la rémunération de la Banque Populaire perçue à ce titre.
 - OPC Banque Populaire (hors droits d'entrée éventuels)
 - OPC hors Banque Populaire
- Ordres de Bourse sur titres non cotés
 - frais de dossier

Gratuit
30,00

125,00

DROITS DE GARDE

	TITRES COTÉS	TITRES NON COTÉS
Frais variables	HT 0,34 % de la valeur des titres détenus ou de la valeur de rachat du contrat	
Frais fixes par ligne de titre détenus	HT 4,17	HT 20,84
Montant maximum	HT 292,00	

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE*

ASSURER VOS MOYENS DE PAIEMENT

- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement - Sécuripro⁽²⁾

70,00 par an

* Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(1) OPC : organisme de placement collectif (OPCVM, FIA). Conformément à la réglementation en vigueur, pour obtenir des informations sur les coûts et charges ex-ante et ex-post liés aux produits et aux services financiers, le Client doit se reporter aux informations précontractuelles ou aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou instrument financier que la Banque remet ou tient à disposition du Client selon les cas.

(2) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL⁽¹⁾

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

CHANGE

• Commission de change	
– mini	16,00
– maxi	500,00
• Avances en devises	
– frais de dossier	50,00
– modification, prorogation, remboursement anticipé/événement	50,00
– taux d'intérêt	Taux du marché + 2,00 %

OPÉRATIONS PAR CARTE BANCAIRE À L'ÉTRANGER

• Paiement par carte bancaire dans l'EEE en devises et hors EEE	2,70 % du montant de la transaction
• Retrait par carte bancaire dans l'EEE en devises et hors EEE	3,30 + 2,70 % du montant de la transaction
• Retrait d'espèces au guichet en devises	5,80 + 2,70 % du montant de la transaction

VIREMENTS VERS L'ÉTRANGER

• Frais par virement non SEPA émis en euros ou en devises ⁽²⁾	15,00
– par Internet (Cyberplus Entreprise Medium ou Premium)	
– au guichet de votre agence	0,10 % (mini 30,00 Maxi 95,00)
– urgent (SDVA same date value)	+ 6,50
• Justification Paiement Virement émis (Attestation swift)	
– en agence	HT 12,50
– par internet	HT 10,75

VIREMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

• Par virement non SEPA reçu ⁽³⁾ en euros ou en devises	17,00
--	-------

OPÉRATIONS PAR CHÈQUE

• Chèque émis	50,00
• Chèque import - Commission d'encaissement	55,00 à la charge du bénéficiaire
• Chèque export - Frais d'interventions diverses (modifications, correction, avis de sort...)	50,00

(1) Opérations en devises hors Euro ou impliquant un pays hors EEE.

(2) S'ajoute la commission de change si l'opération nécessite l'achat ou la vente de devises et/ou les frais éventuels réclamés par les correspondants et banques. Tarification selon le pays et territoires.

(3) Aux commissions listées dans ce chapitre s'ajoute éventuellement la commission de change si l'opération nécessite l'achat ou la vente de devises (voir rubrique « Change ») et/ou les frais éventuels réclamés par les correspondants et banques. Tarification selon le pays et territoires.

AUTRES PRESTATIONS

GESTION DE COMPTE

- | | |
|---|----------------|
| • Tenue de compte en devises | 6,50 par mois |
| • Ouverture de compte - Compte à l'étranger | Nous consulter |

MAIL RAPATRIEMENT (MAIL POUR VIREMENTS REÇUS)

- | | |
|----------------------|-------------------|
| • Abonnement mensuel | HT 11,00 par mois |
|----------------------|-------------------|

AUTRES

- | | |
|--------------------------------------|-------|
| • Dépôt en devises | |
| – Constitution du dossier | 50,00 |
| • Opération documentaire ou garantie | |
| – frais d'intervention | 75,00 |
| – en urgence | 75,00 |
| • Délivrance attestation en anglais | 30,00 |

OPÉRATIONS PAR EFFET DE COMMERCE

- | | |
|---|--------|
| • Effet simple | |
| – commission encaissement ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾ | 0,10 % |
| – mini | 55,00 |
| – maxi | 150,00 |
| • Remise documentaire | |
| – commission encaissement ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾ | 0,10 % |
| – mini | 55,00 |
| – maxi | 350,00 |
| – commission d'aval bancaire | 2 % |
| – mini | 110,00 |
| • Interventions diverses | |
| – Frais d'acceptation, prorogation, sort, relance, impayé/évènement | 50,00 |

CRÉDITS DOCUMENTAIRES

À L'IMPORT ⁽¹⁾⁽²⁾

- | | |
|--|-----------------------------|
| • Engagement (prorata temporis mini/trimestre) | 1,1 % l'an prorata temporis |
| – mini (par trim indivisible) | 120,00 |
| • Levée de document | 0,125 % |
| – mini | 120,00 |
| • Modification | |
| – simple | 120,00 |
| – complexe | 200,00 |
| • Frais d'ouverture papier | 40,00 |
| • Envoi copie numérique des documents | 15,00 |
| • Commission absence d'un jeu de copie des documents | 20,00 |
| • Commission pour document irrégulier | 130,00 |

À L'EXPORT⁽¹⁾⁽²⁾

• Notification	0,1 %
– mini	120,00
• Notification credoc confirmé banque tierce	0,03 %
– mini	65,00
• Modification	120,00

GARANTIES

À L'IMPORT

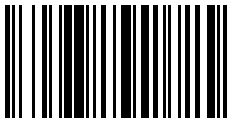
• Commission de risque (prorata temporis)	2,00 %
– mini	99,00
• Frais de traitement ⁽¹⁾⁽²⁾	
– Frais d'établissement d'acte	130,00
– Frais de mise en jeu	0,10 %
– mini	135,00
– Frais de modification	120,00
• Frais d'acte garantie/stand by - Émission indirecte	250,00
• Établissement convention partage	75,00

À L'EXPORT⁽²⁾

• Notification	0,1 %
– mini	120,00
• Modification	0,1 %
• Authentification + Avis	0,1 %
• Authentification signature	60,00

Aux commissions listées dans ce chapitre s'ajoutent éventuellement :

- (1) La commission de change si l'opération nécessite l'achat ou la vente de devises (voir rubrique « Change ») et/ou les frais éventuels réclamés par les correspondants et banques. Tarification selon le pays et territoires.
- (2) Frais de port si envoi des documents (Nous consulter).
- (3) Opération nécessitant un virement pour le règlement - (voir rubrique « Virement vers l'étranger »).



E038429



Prenez rendez-vous avec votre conseiller
www.banquepopulaire.fr/bpgo

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION BANQUE POPULAIRE



SUR MOBILE



Télécharger dans
l'App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play



IMPRIM'VERT®

Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 15 boulevard de la Boutière CS 26858 35768 Saint Grégoire cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNO (BPCE – SIRET 493 455 042) - Septembre 2025 - Goubault Imprimeur certifié ISO 9001 et 14001 – imprimé sur papier 100 % recyclé Nautilus Superwhite 90 gr. Réalisation : Takoma.